

ACCOMPAGNEZ L'ISTOM DANS SON DEVELOPPEMENT

TAXE D'APPRENTISSAGE 2016

Transformez votre impôt en investissement pour l'avenir

L'objectif de la taxe d'apprentissage est de permettre aux entreprises, recruteurs de demain, de participer au financement et à la qualité des formations technologiques et professionnelles.

L'ambition de l'ISTOM est de répondre de manière toujours plus efficace à vos attentes en formant des cadres de haut niveau, rapidement opérationnels dans un contexte international.

En 2015, vos versements nous ont permis

■ **L'amélioration et la diversification de nos programmes de formation**

- Mise en place de parcours pédagogiques en blended learning
- Mise en place de nouveaux partenariats avec les domaines d'approfondissements : « Production animale » et « Sciences et Technologies de la Biologie, la Nutrition et l'Alimentation Humaine »

■ **L'achat d'équipements et de matériels de laboratoire dont**

- Une sonde de terrain multi-paramètres
- Un Thermocycleur (machine PCR)

Et toujours :

- **La responsabilité sociale vis-à-vis de nos étudiants** avec le maintien du fonds de soutien interne et l'attribution d'une vingtaine de bourses

RECRUTEURS - PARENTS D'ELEVES - FOURNISSEURS – ANCIENS ELEVES

votre soutien est essentiel pour notre école

Depuis plus de 100 ans, l'ISTOM poursuit son développement et ne cesse d'accroître son rayonnement. Pour nous permettre de réaliser des projets à la hauteur de notre ambition,

VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE A L'ISTOM

PLUS QUE JAMAIS, L'ISTOM A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

L'ISTOM est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour la catégorie B

Pour soutenir l'ISTOM il est indispensable d'indiquer à votre OCTA votre souhait sur le bordereau de déclaration de taxe d'apprentissage.

Comment faire bénéficier l'ISTOM de la taxe d'apprentissage ?

Sur le bordereau de déclaration de taxe d'apprentissage **indiquez que votre versement est destiné à l'ISTOM.**

Dans la rubrique « Affectations aux établissements d'enseignement » indiquez :

IMPORTANT !

ISTOM

32 bd du Port - 95000 Cergy

100% du maximum B

Code UAI : 0951808Z

Que dois-je inscrire sur le bordereau de versement ?

Si votre taxe brute ne dépasse pas 415€, vous pouvez verser la totalité du « Hors Quota » à l'ISTOM.

Quelle est la date limite pour verser la taxe d'apprentissage ?

Vous devez renvoyer à votre OCTA le bordereau accompagné de votre règlement **avant le 1er Mars 2016.**

Oui, en nous retournant une copie de votre bordereau de déclaration ou le coupon-réponse joint complété. **Nous pourrons ainsi vérifier que votre souhait a été respecté.**

Dois-je prévenir l'ISTOM ?

Contact :
Marie-Pierre Guerra – Relations entreprises
E-mail : mp.guerra@istom.net- Tél. : 01.30.75.62.77



istom

Ecole
supérieure
d'agro-
développement
international

32 boulevard du port
95000 Cergy - FRANCE
Tél. : +33 (0) 1.30.75.62.60